

Numéro de	2025-18-
l'acte	SPORTSQL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025**

### QUESTION N° 2025-18

**SPORTS:** Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « DREAM TEAM DART'S »

RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien DUCHATEAU

Conseiller délégué aux associations et au moment sportif

# Le conseil municipal,

Le président de l'association « DREAM TEAM DART'S » a sollicité la municipalité pour une subvention dans le cadre de la participation aux championnats d'Europe de fléchettes qui se dérouleront en Espagne du 22 au 24 avril 2025.

## Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1: VERSE une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000,00 euros (mille euros) au profit de l'association « DREAM TEAM DART'S ».

ARTICLE 2: INSCRIT ces crédits au budget 2025.

### **DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL:**

Votes favorables
Votes défavorables
Abstentions

Fait à ARQUES Le 24 février 2025

Le secrétaire de séance, Corinne REANT

Le Maire,

Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire après réception en Sous-Préfecture

notification le 25 FEV. 2025

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL